



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAYENNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°53-2018-068

PUBLIÉ LE 25 JUILLET 2018

Sommaire

DIRECCTE

53-2018-07-18-005 - Décision 2018 RUD DAT (2 pages)

Page 3

DIRECCTE

53-2018-07-18-005

Décision 2018 RUD DAT

*Décision portant subdélégation de signature du responsable de l'unité départementale de la
Mayenne en matière de gestion des personnels*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LA REGION PAYS DE LA LOIRE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

DECISION

portant subdélégation de signature du responsable de l'unité départementale de la Mayenne en matière de gestion des personnels

- VU le code du travail ;
- VU la loi organique n° 2001-692 modifiée du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
- VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 modifiée relative aux marchés publics ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable ;
- VU le décret n° 2014-1408 du 25 novembre 2014 autorisant le ministre chargé du travail et de l'emploi à déléguer certains de ses pouvoirs pour le recrutement et la gestion d'agents placés sous son autorité ;
- VU l'arrêté du 25 novembre 2014 portant délégation de certains pouvoirs de recrutement et de gestion d'agents relevant du ministre chargé du travail et de l'emploi ;
- VU le décret n°2016-247 du 03 mars 2016 modifié créant la direction des achats de l'Etat et relatif à la gouvernance des achats de l'Etat ;
- VU le décret du 16 février 2017 nommant Mme Nicole KLEIN, préfète de la région Pays-de-la-Loire ;

Ministère du Travail
DIRECCTE Pays de la Loire - Unité départementale de la Mayenne
. 60 rue Mac Donald – CS 43020 – 53063 LAVAL CEDEX 9
Téléphone : 02.43.67.60.60 - Télécopie 02.43.67.60.59
www.paysdelaloire.direccte.gouv.fr

VU l'arrêté ministériel du 17 juillet 2017 confiant à M. Jean-François DUTERTRE, le poste de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire ;

VU l'arrêté n° 2018/SGAR/DIRECCTE/04 du 19 janvier 2018 de la préfète de la région Pays-de-la-Loire, portant délégation de signature à M. Jean-François DUTERTRE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi des Pays de la Loire,

VU l'arrêté n° 2018/DIRECCTE/SG/28 du 3 juillet 2018 portant subdélégation de signature du directeur régional à M. Bruno JOURDAN, responsable de l'unité départementale de la Mayenne ;

VU l'article 4 de l'arrêté susvisé autorisant M. Bruno JOURDAN à subdéléguer sa signature en cas d'absence ou d'empêchement ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à ;

- Mme Martine BUFFET, directrice adjointe du travail,
- Mme Christelle MANCEAU, directrice adjointe du travail,

à l'effet de signer, au nom du responsable de l'unité départementale de la Mayenne, les décisions, les actes de gestion et de recrutement du personnel déconcentré relevant du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, pris en application du décret du 25 novembre 2014 et de l'arrêté du 25 novembre 2014 susvisés.

ARTICLE 2 :

Les subdélégués désignés ci-dessus sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Mayenne.

Fait à LAVAL, le 18 juillet 2018

Le Directeur régional des entreprises,
De la concurrence, de la consommation,
Du travail et de l'emploi,
Pour le directeur et par délégation,
Le responsable de l'unité départementale,

Bruno JOURDAN